



Projet Pédagogique et éducatif de l'internat du collège Notre Dame de la Villette – La Ravoire – 2025-2028

L'internat constitue un mode de scolarisation qui favorise la réussite scolaire des élèves. Il est aussi un espace de socialisation veillant au bien-être des internes et à l'apprentissage des règles de vie collective pour les élèves dont les familles le souhaitent.

Présentation

Le collège accueille à l'internat des élèves issus de familles inscrites au collège Notre Dame de La Villette.

L'internat s'inscrit dans la loi de refondation de l'école de la République comme un internat de la Réussite.

L'internat est ouvert du lundi au vendredi. Les locaux rénovés en 2020 dans l'ancien château de La Villette sont agréables et fonctionnels. Sa capacité d'accueil est de 120 élèves répartis dans 30 chambres de 3 à 5 lits sur trois étages et un dortoir de 18 places. Il y a 42 places pour les filles et 78 places pour les garçons. Chaque élève dispose dans la chambre d'un espace réservé dans lequel il peut ranger affaires et objets personnels.

Les garçons et les filles sont logés sur des étages différents. Tous les élèves fréquentent des espaces de travail et détente communs.

Le public visé

Tous les élèves qui sont volontaires et qui en font la demande doivent pouvoir être accueillis, toutefois la priorité de recrutement est accordée selon les critères suivants :

- Critères géographiques : élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation : Savoie, Haute-Savoie, Isère, Ain, Drôme ou dans une autre académie ;
- Critères sportifs : élèves inscrits dans la Section Sportive Handball ou à l'Académie des sports ;
- Critère familiaux : manque de disponibilités ou difficultés d'encadrement éducatif ;
- Critères sociaux : favoriser les élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude.

Modalités d'admission des élèves internes

Le dossier de candidature rassemble les éléments relatifs à la scolarité de l'élève, à son profil, aux motivations du jeune et de la famille, aux avis des professionnels concernés par la situation de l'élève. Il comprend la manifestation de la volonté de la famille et de l'élève d'être admis en internat.

Le dossier est donné après avis favorable du chef d'établissement lors d'un entretien préalable.

Les aides financières

Des subventions pour dédommagement kilométrique sont attribuées par certains départements.

Les personnels impliqués dans le suivi des élèves

L'équipe de vie scolaire ; Un professeur référent pédagogique internat collège ; La responsable de l'école inclusive ; Le Cadre éducatif ; L'équipe de surveillance de nuit ; Le Directeur ; tout professeur volontaire pour participer à des activités hors des temps d'enseignement proprement dit, notamment aux temps d'études et aux sorties extérieures.

Commission de suivi

Une fois par mois, la commission de suivi, se réunit et fait le point de manière spécifique sur tous les élèves internes. Cette commission est constituée : chef d'établissement, directrice adjointe, professeur référent pédagogique internat, personnel référent inclusion, du cadre éducatif. Selon les besoins, des partenaires et éducateurs sont invités.

Groupe de pilotage

Un groupe de pilotage de l'internat est constitué sous la direction du chef d'établissement. Il réunit tous les acteurs concernés par le suivi scolaire et éducatif des élèves internes trois fois par an.

Ce groupe de pilotage a pour fonction de suivre la mise en œuvre effective du projet d'internat en lien avec les axes du projet d'établissement. Ainsi, l'objectif de mise en place d'actions et d'aménagements pour que l'internat apporte aux élèves une plus-value en matière éducative et scolaire a été clairement affiché ainsi que la nécessité d'en évaluer régulièrement les effets.

Conseil de vie à l'internat (CVI)

Le conseil de vie à l'internat est un espace où on aborde toutes les questions relatives au fonctionnement de l'internat. C'est un lieu où on s'écoute, on échange, on débat, on fait des propositions. Le conseil de vie à l'internat se déroule une fois par période. Cela permet de créer une interface entre les élèves et l'équipe de nuit afin de faciliter le dialogue et la mise en place de projet.

Composition : une fille interne - un garçon interne, CPE, l'équipe de nuit, la Direction

Un cahier CVI est positionné à l'internat, tous les élèves ont la possibilité de soumettre des idées de manière anonyme ou pas. Il sert à préparer la réunion.

Durée du projet pédagogique et éducatif

Le projet pédagogique et éducatif de l'internat du collège Notre Dame de la Villette est élaboré sur une durée de 4 ans, cela implique une planification des différents projets, action sur les 4 années d'un collégien interne. Il sera évalué à chaque fin d'année scolaire et pourra être amendé en cours d'année après avis du conseil pédagogique, du conseil d'établissement et du conseil d'administration de l'OGEC.

Axe 1 : offrir un environnement sécurisant et bienveillant

• OFFRIR UN CADRE DE VIE BIENVEILLANT AUX ELEVES INTERNES

- **Une équipe à l'écoute des besoins des élèves** – formation du personnel, temps de régulation avec les équipes de jour ainsi qu'avec les coordinateurs de niveau
- **Un partenariat étroit avec les services d'accompagnement** – référent inclusion, et infirmerie point écoute.

• UN ACCUEIL PERSONNALISE SELON LES BESOINS INDIVIDUELS DES ELEVES

- **Une attention particulière portée sur l'accueil des nouveaux internes** – journée d'intégration
- **Un internat qui prend en considération la diversité des publics hébergés** –
- **Une équipe au plus proche des besoins des élèves** – besoins éducatifs particuliers, accueil d'urgence

• LA COEDUCATION : UNE DES CLEFS DE REUSSITE DU PROJET

- **Organiser l'arrivée et le départ des élèves** – repérer les besoins éducatifs, entretien d'accueil croisé avec le CPE et le référent pédagogique, partenariat avec le service d'intendance, organiser une rencontre avec les parents
- **Assurer un suivi régulier avec les familles** – sensibiliser les parents à l'usage des outils de communication, EcoleDirecte, suivi des absences, bilans réguliers entre l'équipe de nuit et les familles
- **Partenariat étroit avec l'équipe de vie scolaire en journée** – sensibilisation des professeurs principaux aux conditions de vie des internes, création d'un cahier de liaison à l'internat afin d'assurer la communication entre les personnels d'internat

Axe 2 : un internat au service de la réussite scolaire

• ENCOURAGER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

- **Facilité l'investissement des élèves au sein de la vie collégienne** – mise en place des délégués d'internat, organisation des temps pour le CVI, un délégué de classe est membre de droit du conseil d'établissement, favoriser les actions du parcours citoyen
- **Créer des espaces de paroles** – faire vivre le CVI, groupe de pilotage.
- **Garantir l'accès au foyer des élèves sur des temps déterminés** – en autonomie,
- **Désamorcer les conflits et le harcèlement** – action de formation à la lutte contre le harcèlement, désignation de « référents harcèlement » dans l'internat, former les élèves à la médiation entre pairs

• UN SUIVI INDIVIDUALISÉ : ACCUEILLIR – ACCOMPAGNER - SOUTENIR

- **Le bien-être des élèves** – garantir un climat serein au sein de l'internat, prendre en charge les difficultés rencontrées (médicales – scolaires – sociales) avec l'aide d'une fiche de suivi à l'intention des équipes de nuit, laisser du temps libre
- **Un accompagnement des élèves sur le plan scolaire** – lien et rencontre avec les professeurs principaux, aide proposée pendant les heures d'étude, suivi régulier des résultats et de l'acquisition des compétences
- **Un partenariat avec les familles** – un référent adulte pour chaque élève, alerte aux parents en cas de difficultés particulières, rencontre individuelle avec les familles à la rentrée, bilan par trimestre auprès des familles

• DES ESPACES DEDIES AUX APPRENTISSAGES

- **Plusieurs espaces de travail** – salles d'études, salle informatique, CDI

• DES ESPACES RECREATIFS / LOISIRS EXTERIEURS

- **Foyer des élèves** – ouvert toute la journée selon les horaires établis et accessible en autonomie sur la fin de journée
- **Salles communes** – accessibles à l'internat
- **Loisirs extérieurs** – terrains de sport, ping pong, babyfoot ...

Axe 3 : une offre culturelle et sportive diversifiée au service de l'épanouissement et du bien-être

• L'INTERNAT LIEU DE CREATIVITE ET D'INITIATIVE

- **Accompagner les élèves dans la réalisation de leurs projets** – s'appuyer sur les propositions des élèves internes, laisser la possibilité à tous les élèves internes de s'investir dans le CVI
- **Proposer des ateliers découvertes aux élèves** – ateliers découvertes en fonction de la demande des élèves, permettre aux surveillants ou à des intervenants de proposer des ateliers le soir entre 19h30 et 20h30 ou le mercredi après-midi
- **Ouvrir les internes à aux propositions chrétiennes** – création de temps partagé autour de la pastorale scolaire en lien avec le projet d'animation pastorale
- **Permettre des temps de distraction et de détente** – laisser du temps libre, célébrer les anniversaires, soirées cinéma, soirs avant les départs en vacances, temps d'actions de relaxation et de respiration

• UN ESPACE EDUCATIF OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

- **Profiter des ressources de l'environnement de l'établissement** – espace naturel, découverte de la nature
- **Accompagner les internes à la prévention de la santé et à la solidarité** – éducation à la santé et à la citoyenneté, impliquer les élèves à des opérations locales solidaires, actions sur la connaissance de soi et de son corps, éducation à la sexualité, respect fille/garçon, sensibilisation à l'hygiène

• FAIRE DE L'OFFRE SPORTIF UN ATOUT DE REUSSITE

- **Association sportive du collège** – faire découvrir des activités sportives peu pratiquées, amener les filles à la pratique sportive, proposer un parcours sportif personnalisé
- **Développer des compétences et la confiance en soi** – ateliers sportifs avec des clubs extérieurs ou des intervenants

• FAIRE DE L'OFFRE CULTURELLE UN ATOUT DE REUSSITE

- **Ouvrir l'internat à des partenaires extérieurs** – favoriser les relations avec des partenaires extérieurs dans le domaine de la culture, mise en place d'un programme annuel des activités du mercredi
- **Se trouver une vocation et s'épanouir** – ateliers créatifs et découvertes culturelles et scientifiques, sortie cinéma